

“ Nous avons, depuis cent ans, senti les tristes effets
“ de cette doctrine, qui ôte à l'Eglise le pouvoir de
“ juger sans appel dans les matières spirituelles. Quel
“ pays peut demeurer en paix, lorsqu'il n'y a point de
“ juge suprême, dont on ne puisse appeler ? Peut-il
“ s'y faire aucune justice quand les coupables sont
“ leurs propres juges et interprètes des lois ? C'est à
“ quoi nous sommes réduits en Angleterre pour les
“ affaires spirituelles....”

LA SAINTE MESSE

PENSÉE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Si, par quelque force forcée, vous ne pouvez pas vous rendre présent à la célébration de ce souverain Sacrifice, d'une présence réelle, au moins faut-il que vous y portiez votre cœur, pour y assister d'une présence spirituelle. A quelque heure donc du matin, allez en esprit, si vous ne pouvez autrement, en l'église ; unissez votre intention à celle de tous les chrétiens, et faites les mêmes actions intérieures au lieu où vous êtes, que vous feriez si vous étiez réellement présent à l'office de la sainte Messe, en quelque église.—Daniel, ne pouvant aller au temple, se tournait de ce côté-là pour adorer Dieu ; faites de même.

